

COMMUNE DE EU

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

1) Le cadre général du compte administratif

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de EU. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Selon l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire ».

Le compte administratif constitue le dernier acte du cycle budgétaire, après le débat sur les orientations budgétaires et le vote du budget primitif. Il doit être présenté et approuvé par l'assemblée délibérante avant le 30 juin suivant l'année à laquelle il se rapporte, puis être transmis au représentant de l'État avant le 15 juillet.

Ce document, qui suit une forme et une maquette officielle à laquelle il n'est pas possible de déroger, dresse le bilan de l'ensemble des dépenses (mandats) et des recettes (titres) effectuées par la collectivité dans chacune des sections (fonctionnement et investissement) sur le dernier exercice budgétaire. Il constitue un arrêté des comptes de l'Ordonnateur, alors que le compte de gestion retrace les comptes tenus par le Comptable.

La présentation de ce compte administratif 2021 répond à des objectifs de transparence et sincérité en fournissant aux membres du conseil municipal les informations financières essentielles permettant :

- de vérifier la réalisation effective du budget 2021, voté le 6 avril 2021, en dépenses comme en recettes, section par section, chapitre par chapitre,
- de constater l'évolution des dépenses et des recettes de la ville,
- d'appréhender la situation financière de la collectivité au 31 décembre 2021 en présentant la structure du budget, les grands équilibres financiers et l'état de la dette.

2) Eléments de contexte, résultats du compte administratif 2021

A) La mairie de EU dispose :

- d'un budget général ;
- de 3 budgets annexes : camping, théâtre et musée.

B) Le compte administratif est un document budgétaire important car il est le reflet réel des moyens et des actions d'une collectivité territoriale. Ces moyens, que la collectivité oriente vers tel ou tel dossier, tel ou tel objectif, dépendent d'un contexte général (national) et d'un contexte local mais aussi des transmissions qu'il faut assumer, par exemple certains engagements du mandat 2014-2020

mais aussi les plus-values du chantier Collégiale. Nous nous attelons à cet exercice en étroite coopération avec les services depuis presque deux ans maintenant.

Depuis deux ans, le plan de relance annoncé par le gouvernement à grand renfort de communication et l'utilisation de l'expression « quoiqu'il en coûte » martelé par le président de la République, n'ont pas apporté, malheureusement, de grands moyens supplémentaires pour les collectivités territoriales. Bien au contraire, les décisions gouvernementales continuent de diminuer le pouvoir d'agir des collectivités locales et leur autonomie

Nous constatons que nos marges de manœuvre et de décision sont étroites, enserrées entre des dépenses obligatoires, des charges nouvelles et des dotations de l'Etat insuffisantes.

Cette année encore nous avons continué d'investir et de fonctionner malgré des recettes en baisse en raison d'un manque à gagner sur les droits d'occupation de domaine public, les recettes de manifestations, la perte de 150 000 euros de recette d'imposition d'une entreprise locale, élément très perturbant annoncé une fois le budget primitif bouclé.

Nous avons continué de soutenir les plus fragilisés, les associations, les écoles, les administrés dans leur quotidien et cela grâce à une stratégie de gestion saine et rigoureuse mais surtout par une présence des élus sur le terrain et des réponses quasi-systématiques aux questions et remarques des Eudoises et Eudois.

Les projets, nombreux et financièrement raisonnables, se mettent en place ; tous les élus et les services se sont attachés et s'attacheront toujours, à rechercher les partenariats, les subventions possibles afin de gérer le plus rigoureusement possible les finances de la ville.

Notre communication via les réseaux sociaux et les magazines vous informent de nos nombreuses réalisations, de notre dynamisme et de notre implication au service de tous.

Nous avons continué de rénover, nous avons investi, nous avons géré, nous avons soutenu et accompagné les associations, car c'est le cœur même de notre mandat : prendre soin de tous et être solidaire tout en construisant la ville de demain.

Nous contribuons, à notre niveau municipal, concrètement à changer les choses, à agir pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens, les protéger et leur donner des perspectives pour croire de nouveau au service public de proximité.

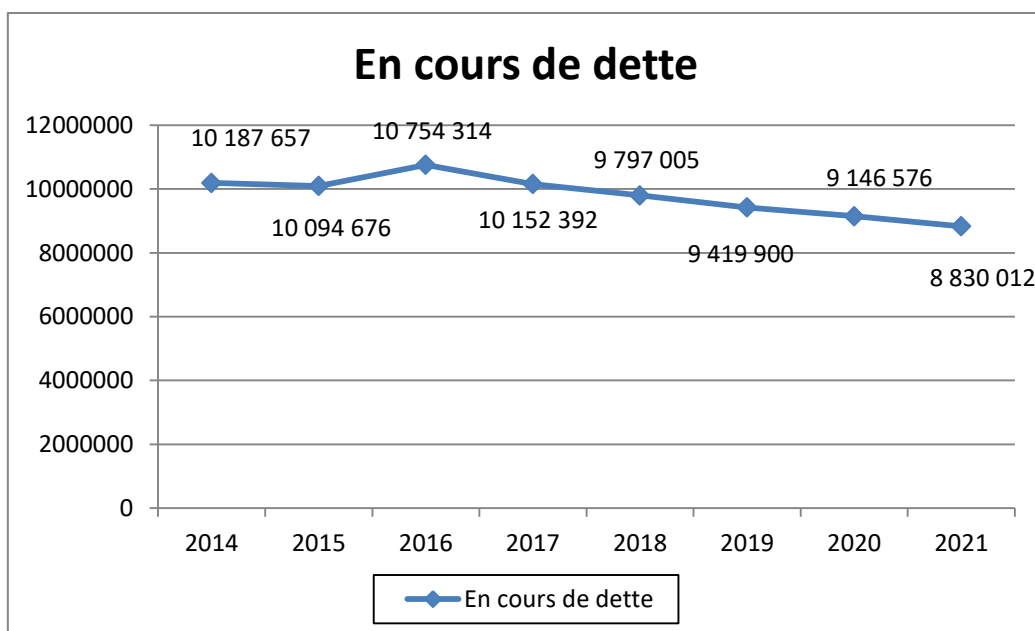
C) Les résultats du compte administratif 2021

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Excédent de fonctionnement	1 103 251,68	1 040 199,70	1 092 328,91	1 158 851,62	1 162 624,32	1 375 790,21	1 452 206,38
Déficit d'investissement	470 001,35	611 835,73	907 534,15	937 590,76	468 379,27	521 699,82	947 802,90

Le résultat de fonctionnement continue d'augmenter.

L'endettement de la ville est en baisse et est au 31/12/2021 inférieur à 9 000 000€ (8 830 012€).



3) Budget principal

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

3.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 11 979 000,67.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, loyers...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux produits exceptionnels.

Les recettes de fonctionnement pour 2021, se répartissent de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement par chapitre	CA 2019	CA 2020	CA 2021
O13 Atténuation de charges	263 148,18	281 588,74	153 231,26
70 Produits des services	391 296,13	289 726,35	363 750,04
73 Impôts et taxes	7 914 198,93	8 009 292,70	8 060 021,57
74 Dotations, subventions	1 948 728,96	1 945 707,15	1 731 140,40
75 Autres produits de gestion courante	167 189,22	147 537,47	138 948,48
76 Produits financiers	6,55	3,14	3,14
77 Produits exceptionnels	155 247,25	178 410,42	12 269,90
78 Reprise sur provisions	-	3 000,00	30 000,00
Total recettes réelles	10 839 815,22	10 855 265,97	10 489 364,79
O42 Opérations d'ordre entre sections	260 555,96	192 354,62	113 845,67
Total des recettes réelles+ordres	11 100 371,18	11 047 620,59	10 603 210,46
Excédent reporté N-1	1 158 851,62	1 162 624,32	1 375 790,21
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 259 222,80	12 210 244,91	11 979 000,67

Les recettes réelles ont subies une perte de 199 760.66€ (hors produits de cession).
 L'explication est une diminution des bases de TFPB 2021 de plus de 300 000 euros d'un local qui a fait l'objet d'un changement de méthode d'évaluation, ce qui explique la perte de produit d'environ 160 000 euros par rapport à 2020 .

Recettes de fonctionnement par chapitre	CA 2020	CA 2021	CA 2020/2021
013 Atténuation de charges	281 588,74	153 231,26	- 128 357,48
70 Produits des services	289 726,35	363 750,04	74 023,69
73 Impôts et taxes	8 009 292,70	8 060 021,57	50 728,87
74 Dotations, subventions	1 945 707,15	1 731 140,40	- 214 566,75
75 Autres produits de gestion courante	147 537,47	138 948,48	- 8 588,99
76 Produits financiers	3,14	3,14	-
77 Produits exceptionnels	178 410,42	12 269,90	
78 Reprise sur provisions	3 000,00	30 000,00	27 000,00
Total recettes réelles	10 855 265,97	10 489 364,79	- 199 760,66

Chapitre 013 – il comprend notamment les remboursements de rémunérations de nos agents suite aux arrêts maladie et les remboursements par l'Etat de nos contrats aidés.

Chapitre 70 – Il concerne les produits des services du domaine et ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la cantine scolaire (133 620.92€), la garderie municipale (16 758.57€), la participation de la CCVS au financement de la structure d'accueil de la garderie les Lutins et des frais de l'office de tourisme (72 240.13€), le remboursement de la mise à disposition de 1 de nos agents au CCAS (34 730.62€), et d'autres recettes comme les concessions dans les cimetières (14 866.50€)...

Chapitre 73 – Il concerne de nombreuses recettes, mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale. En 2021, les taux des impôts locaux n'ont pas augmenté :

- Taux taxe d'habitation : 23.66%
- Taux taxe sur le foncier Bâti : 31.30%
- Taux taxe sur le foncier non Bâti : 53.50%

D'autres postes importants : L'attribution de compensation reversée par la COM de COM des villes sœurs (1 620 145€) suite au transfert de la fiscalité, le fonds national de garantie individuelle des ressources communales (919 089€), la taxe sur la consommation finale d'électricité (114 936.12€), la taxe additionnelle sur les droits de mutation (273 503.06€)...

Chapitre 74 – Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat.

Chapitre 75 – Il concerne les autres produits de gestion courante mais l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations ...

Chapitre 76 – Se trouvent les intérêts des parts sociales détenues par la Commune au Crédit Agricole de Haute-Normandie et à la Caisse d'Epargne : 3.14€

Chapitre 77 – Il comprend principalement des remboursements de sinistres.

3.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 10 091 633,07€. Elles sont constituées par les salaires du personnel Municipal, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement par chapitre	CA 2019	CA 2020	CA 2021
O11 - Charges à caractère général	2 291 662,50	2 029 460,72	2 233 356,03
O12 - Charges de personnel	5 666 706,85	5 566 061,89	5 579 470,94
O14 - Atténuation de produits	115 513,00	118 314,00	118 522,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 558 848,59	1 604 847,29	1 646 690,47
66 - Charges financières	158 610,52	149 507,05	127 905,15
67 - Charges exceptionnelles	4 447,45	5 767,63	25 521,02
68 - Dotations aux provisions	-	30 000,00	13 589,00
Total dépenses réelles	9 795 788,91	9 503 958,58	9 745 054,61
O42 Opérations d'ordre entre sections	532 954,26	417 493,44	346 578,46
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 328 743,17	9 921 452,02	10 091 633,07

Chapitre O11 – Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, éclairage public, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives et scolaires, frais d'affranchissements, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie, l'alimentation pour la cantine scolaire, les impôts et taxes versés par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance...

Chapitre O12 – Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Les salaires représentent 57% des charges de fonctionnement réelles de la commune (effectifs p 14).

Chapitre 65 – Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- Au versement des indemnités, frais de mission, cotisations des élus, et formation pour : 90 959,07€
- A la subvention versée au CCAS : 404 000€
- Aux subventions versées aux associations : 362 558€
- A la subvention versée pour l'équilibre du budget annexe :
 - Musée : 382 000€
 - Théâtre : 256 150€
 - Camping : 14 000€

Chapitre 66 – Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 – Ce chapitre regroupe principalement les titres annulés sur l'exercice antérieur.

Chapitre O42 – Il s'agit des dotations aux amortissements et aux charges financières.

Chapitre O14 – Il s'agit du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

3.3 Les recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 2 621 515.80€.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Recettes d'investissement par chapitre	CA 2019	CA 2020	CA 2021
13 - Subventions d'investissement	330 292,91	263 784,34	398 319,34
16 - Emprunts	700 000,00	750 000,00	750 000,00
10 - FCTVA, Taxe d'aménagement, excédent capitalisé	1 166 200,26	920 213,94	1 126 618,00
165 - Dépôts et cautionnements reçus	3 050,00	600,00	-
27 - Autres immobilisations financières	5 000,00	-	-
O40 - Opérations d'ordre entre sections	532 954,26	417 493,44	346 578,46
O41 - Opérations patrimoniales	-	17 282,80	-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 737 497,43	2 369 374,52	2 621 515,80

Chapitre 13 – Ce chapitre retrace les subventions reçues comme suit :

Subvention p/achat d'urnes pour les élections	950,00
Subvention Collégiale	334 218,93
Fonds de concours p/BDL	7 500,00
DETR fronton Chapelle St Laurent	2 002,45
DETR concessions cimetière	680,67
DETR mise aux normes alarmes écoles	3 571,80
DETR ascenseurs Mairie	875,73
DETR mise aux normes des courts de tennis	2 418,00
DETR panneaux de signalisation	2 091,20
DETR trottoirs rue Déménitroux	8 028,70
DETR rue Deparis	1 445,50
DETR voirie BDL	11 616,00
DETR rue Jean Bouin	13 275,00
DETR informatique écoles	7 669,56
DETR câblage informatique écoles	1 117,80
Tx de sécurité route de la Croix	858,00

Chapitre 16 - Ce chapitre correspond à un emprunt contracté pour un montant global de 750 000€ répartis comme suit :

- Travaux en régie	135 000,00
- Travaux Bât.Communaux	55 000,00
- Matériel mobilier Mairie	70 000,00
- Acquisition/aménagement sport	20 000,00
- CREM	220 000,00
- Travaux de voirie	100 000,00
- Acquisition immeuble rue Paul Bignon	60 000,00
- Matériel service désherbage	30 000,00
- Matériel voirie/mobilier urbain	60 000,00

Chapitre 10 – Il est constitué du remboursement du FCTVA à hauteur de 191 470.26€, de la taxe d'aménagement 22 145.06€ et de l'excédent de fonctionnement capitalisé de 913 002.68€.

L'excédent de fonctionnement capitalisé permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de l'année N-1.

Chapitre O40 – Ce chapitre comprend :

- l'indemnité de réaménagement d'emprunts auprès du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne pour 75 672.93€
- Les dotations aux amortissements pour 270 905.53€

3.4 Les dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 3 569 318.70.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Dépenses d'investissement par chapitre	CA 2019	CA 2020	CA 2021
OO1 - Solde d'exécution reporté	937 590,76	468 379,27	521 699,82
O40 - Opérations d'ordre entre sections	260 555,96	192 354,62	113 845,67
O41 - Opérations patrimoniales	-	17 282,80	-
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 641,78	59 728,50	38 402,07
13 - Subvention d'investissement			17 100,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 077 597,58	1 023 324,14	1 066 563,91
20 - Immobilisations incorporelles	9 658,00	52 488,00	2 126,10
204 - Subventions d'équipement	40 958,06	7 271,88	-
21 - Immobilisations corporelles	282 083,26	339 775,90	374 167,03
23 - Immobilisations en cours	595 791,30	730 469,23	1 435 414,10
27 - immobilisations financières	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 205 876,70	2 891 074,34	3 569 318,70

Chapitre O40 - Ce chapitre comprend les travaux en régie pour 113 865.47€.

Chapitre 10 – Il correspond à l'apurement du compte 1069 nomenclature M57 38 402,07€.

Chapitre 13 – Il correspond au remboursement de la subvention FISAC 17 100,00€.

Chapitre 16 - Il correspond au remboursement de l'annuité de la dette

Chapitre 20 – Il est constitué de :

5 licences Office 2 126,10

Chapitre 21 - Il est constitué des points ci-dessous :

- Pont élévateur Services techniques 3 872,64
- Mise aux normes électriques local FC Quartier Morris 6 945,10
- Travaux éclairage cours de tennis 14 760,00
- Filets de protection tennis couvert 9 308,83
- Panneaux pour voirie+PAMA 23 824,37
- Extincteurs 2 300,69
- Chariot élévateur 46 200,00
- Barrières 3 814,80
- Corbeilles 11 160,91
- Interventions s/diverses caméras 7 200,00
- Panier p/nacelle 3 831,88
- Boîte vitesse 1 437,60

- Achat véhicule p/les services techniques	10 000,00
- Renault master p/service désherbage	15 000,00
- PC+ petit matériel p/divers services	8 272,96
- Fibre optique Broceliande	6 706,80
- Robots blue-Bot+claviers bluetooth p/Broceliande	12 949,48
- Ordinateur+tablette p/police	1 008,74
- Module mémoire serveur DELL	11 869,20
- Robots pédagogiques pour écoles Primevère	1 706,99
- Matériel p/viséoconférence salle Bignon	16 152,12
- Mobilier p/école Broceliande	1 428,00
- 100 chaises p/Pavillon des Ministres	4 188,00
- Fauteuils de bureau p/administratif	3 764,01
- Chaises+tables p/salle 2000	3 995,59
- Matériel pour les services techniques	7 557,70
- Matériel pour les services administratifs (téléphone, aspirateur, destructeur papier...)	6 912,85
- Micros+matériel p/Conseils Municipaux	10 812,60
- Matériel pour les services fêtes (drapeaux, tréteaux,bâches chapiteau...)	6 690,04
- Matériel p/la police (Téléphone portable)	4 946,00
- Matériel pour les écoles (Défibrillateur, lave-linge, aspirateur, auto-laveuse...)	876,07
- Matériel pour le service jardin (débranchailleuse, éléateur, cones...)	7 220,33
- Matériel p/voirie (cones+escabeau)	4 583,73
- Matériel p/cantines (vaisselle)	306,34
- Matériel p/service désherbage	16 866,00
- Frigo+vaisselle p/Pavillon des Ministres	2 037,84
- Aspirateur p/Chapelle du Collège	210,90
- Sèche-main p/Centre des Fontaines	356,34
- Marche pied p/Collégiale	187,55
- Matériel pour le sport	1 182,23
- Matériel p/Salle Audiard	491,46

Chapitre 23 - Il est constitué des points ci-dessous :

- Réfection allées Cimetière	289,26
- 3 panneaux direction stand tir/salle 2000	467,62
- Travaux Collégiale	1 086 586,66
- Divers	420,86
- Mise aux normes électriques Chapelle du Collège	5 469,36
- Couverture Moto Club	13 536,61
- Couverture Bragance	747,38
- Chauffe eau p/IME+Broceliande...	1 280,29
- Portail p/Police	1 602,00
- Travaux ADAP (rampes pour divers bâtiments)	1 903,72
- Travaux fronton Chapelle St Laurent	24 960,22
- CREM	213 164,01
- Travaux voirie BDL	69 696,00
- Remplacements poteaux d'incendie	7 190,49
- Travaux de voirie rue Jean Bouin	79 650,00
- Travaux voirie rue du Briquet	3 151,20
- Travaux de voirie rue Deparis	8 673,00

- Travaux enduit rue Calmette	1 548,60
- Travaux gravillonnage rte de Mancheville	25 674,00
- AMO Travaux entretien de voirie	10 188,75

3.5 Résultat global

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif fait apparaître un résultat global de 1 452 206,38€ se décomposant comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	11 979 000,67	2 621 515,80
DEPENSES	10 091 633,07	3 569 318,70
TOTAL	1 887 367,60	-947 802,90

Les dépenses d'investissement comprennent le déficit antérieur de 521 699,82€.

Les recettes de fonctionnement comprennent l'excédent antérieur de 1 375 790,21 €.

Reports de crédits 2020 sur 2021 en Investissement =

En Recettes	:	1 144 229,59
En Dépenses	:	<u>631 587,91</u>
Solde	:	512 641,68

Déficit Investissement :	-947 802,90 €
Reports Investissement.	512 641,68 €
Besoin de financement :	-435 161,22 €
Total recettes Fonctionnement :	1 887 367,60 €
Excédent de fonctionnement	1 452 206,38 €

L'affectation du résultat :

Seul le résultat excédentaire de la section de fonctionnement au titre des réalisations du compte administratif fait l'objet d'une affectation par décision du conseil municipal. Le résultat à affecter est le résultat cumulé, c'est à dire le résultat de l'exercice n-1 tenant compte du report du résultat de fonctionnement de n-2. L'affectation de résultat décidée par le conseil municipal doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement n-1, tel qu'il apparaît au compte administratif. Le besoin de financement de la section d'investissement est le cumul du résultat d'investissement de clôture (déficit ou excédent : D001 ou R 001) et du solde des restes à réaliser (déficit ou excédent).

Les restes à réaliser correspondent :

- aux dépenses engagées non mandatées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements. Cette dernière est obligatoire pour toutes les collectivités et donne lieu à l'établissement d'un état en fin d'année, revêtu de la signature de l'ordonnateur et du comptable, pour permettre leur paiement au début de l'exercice suivant, tant que le budget de cet exercice n'a pas été voté.

- aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre. Il ne s'agit donc pas de prévisions budgétaires mais de recettes qui doivent être justifiées par un document écrit.

Affectation du résultat 2021 du budget communal :

Pour rappel :

Excédent de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 1 375 790.21 €

Déficit de la section d'investissement de l'année antérieure : 521 699.82 €

Le compte administratif 2021 fait apparaître :

Un solde d'exécution de la section de fonctionnement : + 511 577.39€

Un solde d'exécution de la section de d'investissement : - 426 103.08€

Soit

Un résultat de la section de fonctionnement de : + 1 887 367.60 €

Un résultat de la section d'investissement de : - 947 802.90 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : - 631 587,91€

En recettes pour un montant de : 1 144 229,59€

Soit un total des restes à réaliser de : 512 641.68€

Résultat 2021 :

Déficit d'investissement : -947 802.90€

Total des restes à réaliser : 512 641.68€

Besoin de financement : - 435 161.22€

Total des recettes de fonctionnement : 1 887 367.60€

Excédent de fonctionnement de : 1 452 206.38€

Depuis la mise en œuvre de la M14, le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté,

Le résultat 2021 est affecté comme suit :

Déficit de résultat d'investissement reporté (R001) : -947 802.90€

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : - 435 161.22 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 1 452 206.38€ €

4) Les budgets annexes

4.1 Le budget annexe Théâtre

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 15.98€ et un excédent d'investissement de 19 273.47€ se décomposant comme suit :

THEATRE

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	438 857,57	438 841,59	15,98
INVESTISSEMENT	27 541,21	8 267,74	19 273,47

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 438 857.57€ dont :

- 18 057.88€ de droits d'entrées
- 159 543.61€ de subventions (Etat 102 500€ – Région 21 300€ - Département 17 000€ - ODIA – ONDA 5 100€ - C CVS 3 000€ - Coréalisation 9 643.61€ - Autres 1 000€)
- 256 150€ prise en charge du déficit par le budget Ville

Dépenses de fonctionnement 438 841.59€ dont :

- 172 230.55€ de charges à caractère général (133 348.95€ pour les spectacles)
- 252 722.61€ de charges de personnel
- 11 136.72€ de dotation aux amortissements

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement 27 541.21€ dont :

- 16 404.49€ de résultat reporté 2020
- 11 136.72€ de dotations aux amortissements

Dépenses d'investissement 8 267.74€ dont :

PC portable	2 216.14€
Remplacement source centrale éclairage sécurité	3 673.00€
Chaises de bureau	489.80€
Rampe de chargement	718.00€
Frigos/aspirateurs/micro-onde	1 099.79€
Tablette p/pass-sanitaire	71.01€

4.2 Le budget annexe Musée

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 68.83€ et un excédent d'investissement de 5 008.32€ se décomposant comme suit :

MUSEE

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	428 492,63	428 423,80	68,83
INVESTISSEMENT	61 868,28	56 860,63	5 007,65

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 428 492.63€ dont :

- 44 721.00€ de droits d'entrées
- 382 000.00€ prise en charge du déficit par le budget Ville

Dépenses de fonctionnement 428 423.80€ dont :

- 41 348.65€ de charges à caractère général
- 370 512.10€ de charges de personnel
- 13 755.77€ de dotations aux amortissements
- 2 207.28€ d'intérêts de la dette

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement 61 868.28€ dont :

- 13 755.77€ de dotations aux amortissements
- 9 332.01€ de FCTVA
- 38 780.50€ de subventions

Dépenses d'investissement 56 859.96€ dont :

- 711.49€ de déficit reporté de 2020
- 286.03€ de siège de bureau
- 85.21€ de tablette p/pass-sanitaire
- 354.00€ de 2 bach flag
- 1 200.00€ acquisition ouvrage de PAUSANIAS
- 17 640.00€ de solde restauration grand tableau François
- 6 072.00€ de dépose toile+remontage chassis grand tableau François
- 2 424.00€ de restauration ouvrage Testamentum Novum

4.3 Le budget annexe Camping

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 45.30€ et un excédent d'investissement de 1 814.33€ se décomposant comme suit :

CAMPING

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	52 285,98	52 240,68	45,30
INVESTISSEMENT	4 926,23	3 111,90	1 814,33

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 52 285.98€ dont :

- 37 012.50€ de droits de place
- 14 000.00€ prise en charge du déficit par le budget Ville

Dépenses de fonctionnement 52 240.68€ dont :

- 23 327.04€ de charges à caractère général
- 27 817.52€ de charges de personnel
- 298.12€ de dotations aux amortissements

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement 4 926.23€ dont :

- 4 628.11€ de résultat reporté 2020
- 298.12€ de dotations aux amortissements

Dépenses d'investissement 3 111.90€ dont :

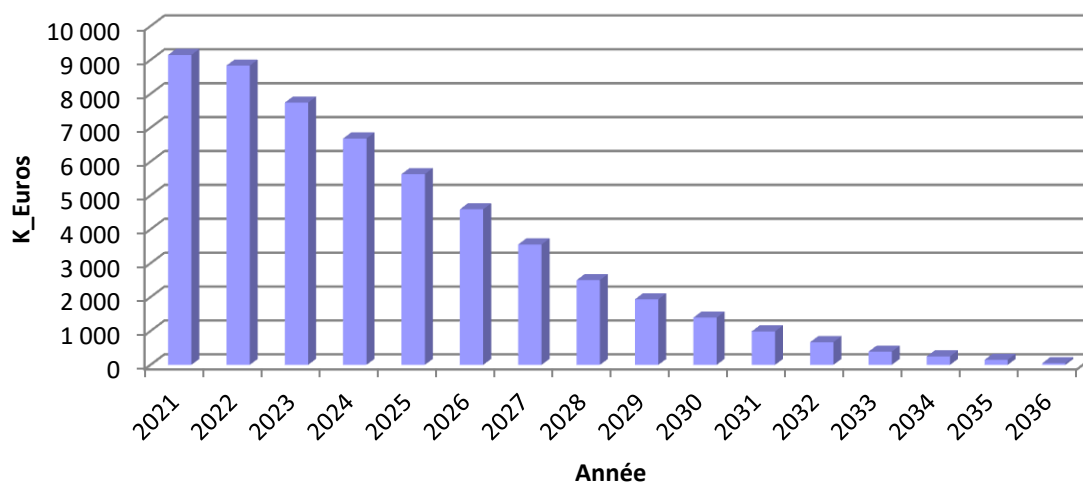
- 1 424.40€ de jeu p/jardin d'enfants
- 1 687.50€ pour la mise aux normes des coffrets électriques caravanes

5) Endettement du budget Ville

Au 31 décembre 2020 le montant de l'encours de la dette restant dû était de 9 146 575.96€ : 1 293€ par habitant pour la commune et 788€ par habitant pour la moyenne de la strate, il est de 8 830 012.05€ au 31 décembre 2021 : 1 266€ par habitant pour la commune soit une baisse de 3.46% qui va dans le sens de l'objectif fixé à savoir, malgré un contexte difficile, réduire l'encours de la dette.

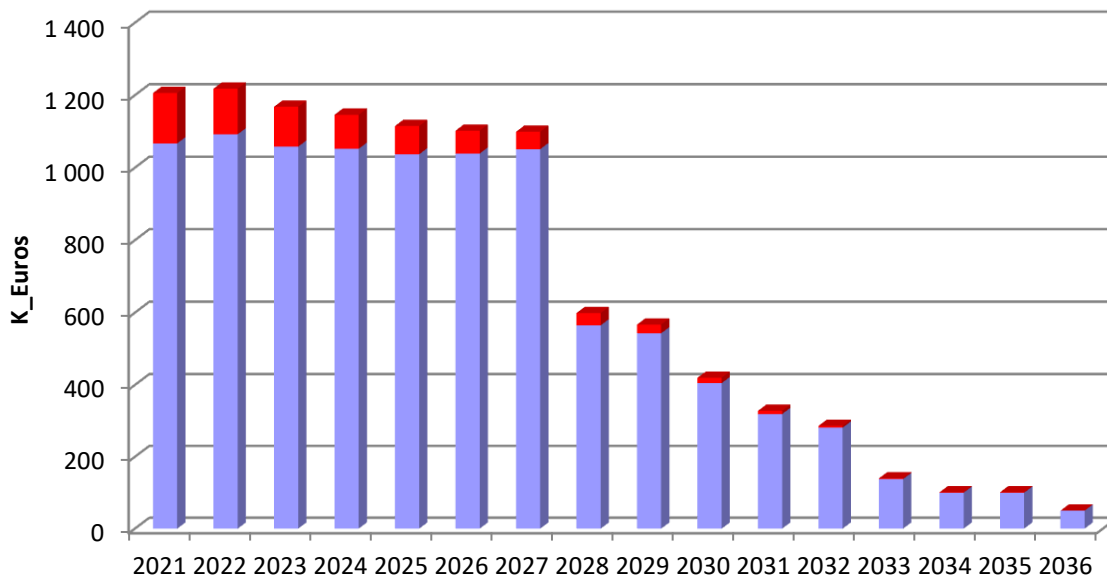
Extinction de la dette

C.R.D. Date départ



Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
C.R.D. Date départ	9 147	8 831	7 739	6 680	5 628	4 591	3 554	2 502	1 936	1 394	988	669	388	250	150	50

Remboursement des annuités



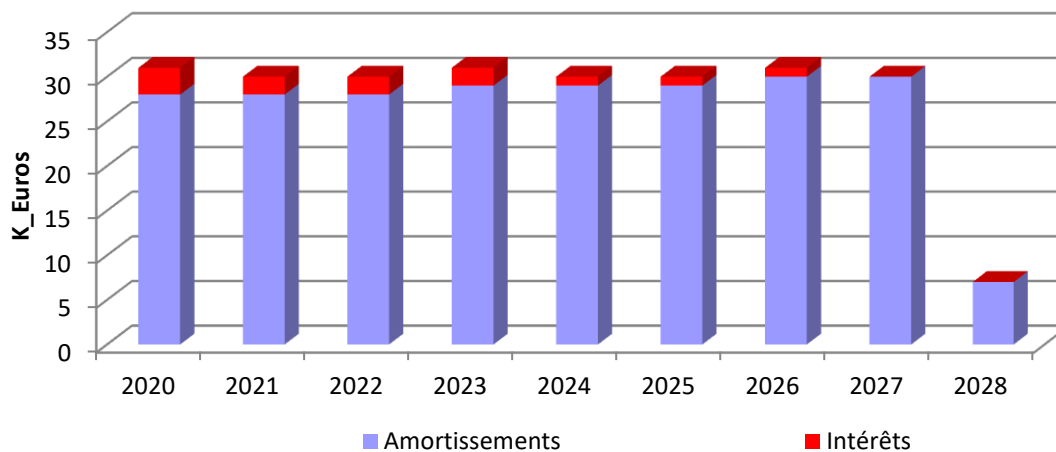
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
Amortissements	1 067	1 092	1 058	1 052	1 037	1 039	1 051	565	543	405	319	281	138	100	100	50
Intérêts	139	126	110	94	78	63	48	34	24	15	9	5	2	1	1	

Endettement du budget annexe Musée

Au 31 décembre 2021, l'encours de la dette du budget annexe Musée est de 182 291.98€.

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
C.R.D. Date départ	239	211	182	154	126	96	67	37	7

Remboursement des annuités



Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Amortissements	28	28	28	29	29	29	30	30	7
Intérêts	3	2	2	2	1	1	1		

6) Niveau des taux d'imposition

Les taux d'imposition votés par la commune n'ont pas subi d'augmentation depuis 2007, les taux de 2021 sont les suivants :

Taxes	
Taxe d'habitation	23.66%
Taxe foncière bâti	31.30%
Taxe foncière non bâti	53.50%

Le produit des impôts (taxe d'habitation et taxes foncières) perçue en 2021 s'élève à 4 885 552.00€.

7) Principaux ratios

2021

	Montant en € 2021
Excédent brut de fonctionnement	982 898,00
Total des produits de fonctionnement = A	10 331 457,00
Total de charges de fonctionnement = B	9 819 880,00
Résultat comptable = A-B	511 577,00
Produits de fonctionnement réels	10 301 457,00
Charges de fonctionnement réelles	9 459 712,00
CAF Brute	841 745,00
Remboursement du capital	1 066 564,00
CAF Nette	- 224 819,00

2020

	Montant en € 2021
Excédent brut de fonctionnement	1 547 523,00
Total des produits de fonctionnement = A	10 647 718,00
Total de charges de fonctionnement = B	9 521 549,00
Résultat comptable = A-B	1 126 169,00
Produits de fonctionnement réels	10 560 335,00
Charges de fonctionnement réelles	9 074 056,00
CAF Brute	1 486 280,00
Remboursement du capital	1 023 324,00
CAF Nette	462 956,00

8) Effectifs des Services Communaux

Les effectifs des services Communaux se répartissent comme suit :

Grades ou emplois au 31/12/2021	Catégorie	Effectifs budgétaires TC	Effectifs pourvus TC	Effectifs budgétaires TNC	Effectifs pourvus TNC
Directeur Général des Services	A	1	1		
FILIERE ADMINISTRATIVE		41	27	0	0
Attaché Principal	A	3	3		
Attaché	A	3	1		
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	4	3		
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	0	0		
Rédacteur	B	3	2		
Adjoint administratif principal de 1ère classe (échelle C3)	C	7	6		
Adjoint administratif principal de 2ème classe (échelle C2)	C	8	5		
Adjoint administratif (échelle C1)	C	12	6		
FILIERE TECHNIQUE		88	73	2	0
Ingénieur principal	A	0	0		
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0		
Technicien principal de 2ème classe	B	1	1		
Technicien	B	2	1		
Agent de maîtrise principal	C	12	8		
Agent de maîtrise	C	3	3		
Adjoint technique principal de 1ère classe (échelle C3)	C	20	18		
Adjoint technique principal de 2ème classe (échelle C2)	C	26	21		
Adjoint technique (échelle C1)	C	23	21	1 (14h22)	0
				1 (17h30)	0
FILIERE SPORTIVE		1	0	0	0
Educateur des APS de deuxième classe	B	1	0		
FILIERE SOCIALE		9	3	0	0
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles (échelle C3)	C	5	3		
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles (échelle C2)	C	4	0		
FILIERE CULTURELLE		17	12	0	0
Conservateur du patrimoine en chef	A	1	0		
Conservateur du patrimoine 1ère classe	A	1	0		
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1	1		
Attaché de conservation du patrimoine	A	3	2		
Assistant de conservation du patrimoine	B	1	1		
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe (échelle C3)	C	4	4		
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (échelle C2)	C	2	2		
Adjoint du patrimoine (échelle C1)	C	4	2		
FILIERE ANIMATION		1	1	0	0
Adjoint d'animation principal de 1ère classe (échelle C3)	C	1	1		

FILIERE SECURITE		8	6	0	0
Brigadier chef principal	C	3	3		
Gardien-brigadier (échelle C2)	C	5	3		
<u>TOTAL GENERAL</u>		165	122	2	0
TC : Temps complet					
TNC : Temps non complet					
AGENTS NON TITULAIRES	Catégorie	Affectation	Statut	Loi 26/01/84	
2 adjoints techniques / TNC	C	Collégiale	Contractuel	art.3	
1 adjoint technique / TC	C	ST/Jardins	Contractuel	art.3	
1 adjoint technique / TC	C	ST/Voirie	Contractuel	art.3	
1 adjoint du patrimoine / TC	C	Archéologie	Contractuel	art.3	
1 adjoint technique / TNC	C	ST/Voirie	Contractuel	art.3-1	
1 adjoint technique / TC	C	Ecoles	Contractuel	art.3-1	
2 adjoints techniques / TC	C	Sport/Protocole	Contractuel	art.3-1	
1 rédacteur / TC	B	Urbanisme	Contractuel	art.3-3	
6 adjoints techniques / TC	C	Ecoles	Contractuel	art.3-3	
1 adjoint technique / TNC	C	Ecoles	Contractuel	art.3-3	
2 adjoints administratifs / TC	C	Théâtre	Contractuel	art.3-3	
3 adjoints techniques / TC	C	Théâtre	Contractuel	art.3-3	
1 adjoint technique / TC	C	ST/Minibus	Contractuel	art.3-3	
1 adjoint technique / TC	C	ST/Bâtiments	Contractuel	art.3-3	
1 adjoint administratif / TC	C	RH	Contractuel	art.3-3	
EMPLOIS AIDES	Catégorie	Affectation	Statut	Loi 26/01/84	
1 CUI / PEC (Contrat unique d'insertion) / TNC		ST/Jardins	Contractuel	/	
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	Catégorie	Affectation	Statut	Loi 26/01/84	
1 apprenti / TNC		ST/Bâtiments	Contractuel	/	
1 apprenti / TNC		ST/Jardins	Contractuel	/	
MAINTIEN EN DISPONIBILITE (Absence d'emploi vacant)	Catégorie	Affectation	Statut	Loi 26/01/84	
DISPONIBILITE de droit ou sur demande	Catégorie	Affectation	Statut	Loi 26/01/84	
1 adjoint administratif / TC	C	R.H.	Titulaire		
1 adjoint administratif ppal de 2ème classe / TC	C	Mairie	Titulaire		
1 adjoint technique / TC	C	ST	Titulaire		
1 adjoint technique / TC	C	Audiard	Titulaire		